

Conseil de département SSMT

05 Octobre 2006 à 13h30

Salle des Profs du bât A

Relevé de Décisions
Patrick Capolsini, Directeur SSMT

Présents :

J.M. Goursaud	S. Ballet	F. Blache	J. Chaumine	E. Ferard	
	P. Capolsini	M. Lachaize*	B. Stoll		
P. Leyral	A. Bouhadeh	A. Guarino		M. Rodiere	
P. Bianchini	A. Gicquel	S. Soulet			
		M. Schneider	C. Lopes	N. Schmitt	JP Barriot*

Représentés :

Absent	Procuration à :
T. Teai	S. Soulet
P. Ortega	M. Rodiere

* arrivé ou quitté en cours de réunion. Au total : **21** présents ou représentés.

- Bienvenue à notre nouveau collègue JP Barriot.
- Arrivée du Pr Marcel Le Pennec sur le poste de C. Herbaut probablement courant Novembre 2006.
- Arrivée d'une technicienne de Biologie en CDD (jusque fin Novembre 2006) à mi-temps sur le ½ poste de J. Herbaut.
- Le recrutement du technicien de Physique « suit son cours », nous attendons l'accord officiel de son université. Les physiciens ont demandé à la DRH le recrutement urgent d'un CDD car les TPs commencent à la rentrée de la semaine de vacances.

Ordre du jour

Point 1 : Utilisation du support budgétaire de C. Payri

Trois demandes de professeur invité reçues à ce jour. Je propose de faire un classement en cas de désistement ou de difficulté administrative de recrutement de l'un des candidats.

- Franco Bagnoli proposé par Alessio Guarino pour un accueil pendant 6 mois à partir de Septembre 2007
- Jean François Picimbon proposé par l'équipe des Biologistes pour un accueil à partir de Janvier 2007
- Mayalen Zubia Arrieta venue voir directement le DD, ayant soutenu une thèse à l'UPF en 2003 sur la valorisation industrielle des algues brunes, pouvant être recrutée en tant qu'ATER, les biologistes souhaitent rencontrer l'intéressée avant de donner leur feu vert.

Proposition du département : recruter Mayalen Zubia jusque fin Août 2007 en tant qu'ATER (après feu vert des biologistes en fonction des possibilités pour l'enseignement) puis recrutement de Franco Bagnoli en tant qu'invité à partir du 01 Septembre 2007 (l'intéressé doit donner officiellement son accord).

Point 2 : Missions pédagogiques année civile 2007

Une dernière mission est programmée en 2006 : paléontologie. En cas d'impossibilité de recrutement de ce missionnaire, B. Stoll envisage une mission en Décembre pour assister à une réunion des correspondants C2I. Le département accepte de financer la mission de Benoît en cas de problème d'organisation de la mission paléontologie.

Le budget mission n'est pas encore discuté pour 2007, nous ne pouvons donc que faire des propositions et classer celles-ci dans l'ordre décroissant des priorités.

Classement :

1. Chimie Emile Gaydou (S6 SP) enseignement + soutenance de thèse et d'HDR
2. Mathématiques Yves Aubry (S6 MI), enseignement + participation organisation colloque Maths du 07 au 12 Mai 2007)
3. Informatique (LP TechniCom) « Gestion de projets » ou « Multimedia »
4. Participation Nelly Schmitt au jury PCEM 1 et organisation année 2007-08 à Bordeaux en Mai/Juin 2007
5. Informatique « Systèmes d'exploitation » (L2 MI) :

Unanimité.

Point 3 : Présentation du document de « bilan pédagogique » du plan 2004-07

Document en cours de rédaction et surtout dans l'attente de chiffres concernant les effectifs, les réussites, ...

Point 4 : Plan 2007-2011 : carte des formations détaillée et travail sur les maquettes

Nouvelle proposition de Jean Marie Goursaud concernant une licence « Professorat des Ecoles » avec de nombreux exemples à l'appui (Marseille, Angers, La Rochelle, ...). Cela peut se faire sous la forme d'une licence Professionnelle, d'une licence « pluri-disciplinaire » ou d'un mécanisme de licence disciplinaire jusqu'au L3/L4 puis choix d'une licence « pluri-disciplinaire ».

Discussions sur la possible création de cette mention commençant en L3 avec une moitié d'enseignement (250 heures) pour des étudiants optant pour cette mention « pluri-disciplinaire ». Une bonne partie de ces 250 heures supplémentaires pourrait être prise en charge par l'IUFM.

Orienter la licence de SVT plus vers le PE en s'inspirant de la maquette de l'Université d'Angers ? Après lecture la maquette d'Angers, ce qui est proposé est très loin d'être une licence de Biologie (seulement 28 heures de Bio).

Toujours un fort risque de fragiliser les effectifs de nos licences disciplinaires alors que lorsque les étudiants réussissent le passage en L3, ils ont de très bonnes chances d'obtenir une licence disciplinaire en 1, 2 ou 3 années supplémentaires → si on souhaite « récupérer » des étudiants en situation d'échec et les orienter vers le PE, il faut leur proposer un autre parcours le plus tôt possible sachant que l'impact financier augmente avec la précocité du parcours. Un début de ce type de parcours en S3 ou S4 pourrait être une solution intermédiaire permettant de maîtriser les coûts en récupérant des étudiants « en difficulté ».

Proposition du département : sur S4, S5 et S6 proposer des semestres de 250/260 heures avec 125/130 heures d'enseignements disciplinaire (licences MI Maths, MI Info, SP et SVT) et 125 heures d'enseignements « pluri-disciplinaire » incluant une part importante de soutien en français, langues et sciences humaines. Réciprocité de la part des littéraires qui suivront le même schéma en incluant des modules scientifiques du même type également en S4, S5 et S6. Les étudiants scientifiques auront donc le choix d'une licence disciplinaire ou d'un parcours « pluri-disciplinaire » à partir du début du S4. Cette proposition fera l'objet d'une demande spécifique de financement auprès du Ministère. Dans le cas où ce financement ne serait pas acquis, seules les mentions disciplinaires seront proposées par le département.

Contre 4, Abstention 4, Pour 8.

Présentation d'un document modèle sous la forme d'un fichier Excel déjà envoyé par mail aux collègues. Travail collectif sur les maquettes en particulier les modules mutualisés.

Grandes règles à appliquer :

- C2I (30 heures) en S1 dans toutes les mentions
- « Mathématiques pour tous » en S1 dans toutes les mentions
- Anglais (24 h TD) en S1 ou S2 obligatoire
- UECG (24h) en S2 obligatoire
- Volume horaire étudiant d'un semestre entre 250 et 270

- Tous les volumes (CM, TD et TP) divisibles par 1,5 heure
- Limitation au maximum des options proposées
- Semestres planifiés sur 11 à 12 semaines
- Au maximum les CM ne peuvent représenter plus de 50% des enseignements sur une formation
- Les tableaux font apparaître une colonne ratio CM/TD qui doit être étudiée attentivement en fonction du semestre concerné
- La colonne « Commun » doit être renseignée avec soin pour tous les enseignements mutualisés

Les collègues doivent maintenant se concerter et proposer **très rapidement** des maquettes respectant les règles ci-dessus.

Point 5 : Recrutement de vacataires et modification service titulaires :

- pour la FC avec deux régularisations en Odontologie
- pour la FI

Jean Chaumine s'interroge sur l'absence d'un vacataire scientifique pour le DAEU, il doit voir ce point avec Nicole. Tableaux adoptés.

Point 6 : Informations diverses :

- Absence de Micheline à la reprographie, Teteo assure la reprographie dans l'attente du retour de Micheline.

Point 7 : Questions diverses

- Comment devons nous gérer les évaluations des enseignements ? Quand distribuer les questionnaires ? Deux questionnaires existent : un « général » sur l'année (distribué par le RP et à traiter par ???) et un autre pour évaluer un enseignement distribué et traité par l'enseignant.
- Egalité des chances : 150 heures eq. TD de soutien par département, chaque département décide de l'utilisation des ces heures et doit faire des propositions à Jean Marie.
- Interventions dans des lycées : distribution d'un tableau qui sera mis à disposition sur le site
 - Raapoto : Leyral + Gicquel
 - Taaone : Capolsini + Gicquel
 - Papara : Gicquel
 - Taravao : Gicquel
 - La Mennais : Schmitt
 - Gauguin : Gicquel, Schneider
 - Uturoa : Gicquel
- Pannes répétées des ordinateurs en salle de TP de Physique alors que les machines de la salle libre service B 22 ont été changées. Alessio demande tout simplement l'échange des machines liber-service avec celles de TP argumentant que le libre service est utilisé pour totu autre chose que du travail. Le DD répond qu'il est inenvisageable de procéder à cet échange (machines acquises sur contrat quadriennal dans ce but). Le DD va se rapprocher de la CRI pour essayer de trouver une solution et intégrer cette demande de machines pour les TPs dans notre demande de plan quadriennal.
- Travaux en cours sur le toit de l'amphi A2 → des nuisances en perspective
- Graffitis scandaleux sur les tables, nécessité de tout faire pour sensibiliser les étudiants à ce problème

Séance levée à 16h45. Prochaine réunion Jeudi prochain 19 Octobre à 13h30 pour finalisation des maquettes ?